

Arzon. Au port du Crouesty, les bateaux sont entre leurs mains

10 août 2016

Nelly Veyrié

L'attribution des emplacements du port demande une organisation rigoureuse. Pour permettre les mouvements des bateaux, la zone de manutention du port du Crouesty est sans cesse en activité.

« **Ce sont des spécialistes, ils ont l'habitude !** » Le propriétaire du voilier qui va être sorti de l'eau ne semble pas inquiet. « **Ceux qui ne sont pas habitués, ça leur fait bizarre. Ils sortent les appareils photos** », explique Guillaume, manutentionnaire au port du Crouesty. « **Tous les matins, à 7 h, on fait un relevé complet du port, bateau par bateau.** »

Jean-Marc Gauter est le directeur adjoint du port du Crouesty, un grand port en terme de nombre d'emplacements et d'activité. « **C'est une gestion permanente et dynamique, avec des mouvements constants.** »

Il n'est pas évident, pour ceux qui possèdent un bateau, « **et même pour ceux qui sont propriétaires** », ajoute Jean-Marc Gauter, de comprendre la gestion des emplacements. Tout d'abord, il y a ceux « à flot ». Un ponton, un emplacement, un bateau.



Il y a ensuite les emplacements à terre rendus possibles par deux types d'activités. Le port à sec, « **pour les bateaux à moteur jusqu'à 7 m 50 qui seront rangés sur des racks et mis à l'eau à la demande du client.** »

Il y a ensuite l'activité de l'élévateur à bateau, ce monstre mécanique visible sur la zone de manutention. « **Il fait des mises à l'eau ou à terre pour des bateaux pesant jusqu'à 45 tonnes et mesurant jusqu'à 6 mètres de large.** » Les bateaux de grandes tailles sont mis à terre pour des réparations ou de l'entretien la plupart du temps.



Enfin, il y a le terre-plein du port, une zone éloignée de celle de la manutention où une potence est en libre-service. « **Les gens font directement leur manutention, ils ont été formés pour cela, c'est inclus dans le contrat qu'ils passent avec le port.** »

Une autonomie qui profite souvent aux bateaux de régates, de manière « **à avoir les coques propres tout le temps.** » Il y a aussi la plate-forme nautique en dehors du port, dans la zone du Rédo, également pour un stockage à terre.



Cinq minutes pour un bateau

Les types d'emplacements dépendent du contrat passé avec le port, et sont choisis « **en fonction du temps de stockage. Les bateaux qui restent le plus longtemps à terre sont dans la zone du Rédo. Globalement, on incite nos clients à libérer les emplacements à flot pour ceux qui naviguent.** »

Dans la zone de manutention, les bateaux défilent au bout des deux bras du chariot élévateur ou en suspension au milieu de l'élévateur. « **En pleine saison, on peut faire environ 120 manutentions par jour, soit un bateau toutes les cinq minutes.** »

Mais tout dépend des marées. « **Si elle est basse, on mettra plus de temps pour descendre un bateau. Ce n'est que quelques secondes, mais sur une journée ça compte** », explique Claude, manutentionnaire au port, à l'année.



« **On essaye de varier.** » Aujourd'hui, Steven est sur le ponton à proximité du MEPS (Mise à l'eau port à sec), l'ascenseur à bateaux, pour les novices. Claude va les chercher ou les déposer sur les immenses racks à trois étages à l'aide du chariot élévateur.

L'organisation est huilée, les gestes sont mécaniques. « **Il y a des consignes à suivre. En juillet et août, on doit nous appeler au moins deux heures à l'avance et il faut respecter les horaires.** » Josse est aux manettes et le voilier descend petit à petit. Aussitôt son élément retrouvé, celui-ci tourne le dos à la zone de manutention et prend le large.